

234 - WRIGHTAM - BRENNAN - 20022019

Sujet: [INTERNET] enquête publique parc éolien Mailhac s/Benaize

De : David Wrightam <david.wrightam@orange.fr>

13 H 37

Date : Wed, 20 Feb 2019 13:37:45 +0100

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Anna Brennan

7 Blair Close

Hemel Hempstead

Herts

HP2 7QJ

Angleterre

Tourist

Non à éoliennes dans le Bois de Bouéry

Non, je ne veux pas d'éoliennes dans le bois de Bouéry

Je viens à Mailhac sur Benaize pour rendre visite à ma famille et je suis particulièrement préoccupé par le fait que le projet de parc éolien va détruire le calme et la tranquillité de la campagne. J'aime particulièrement me promener dans et autour du bois de Bouéry, une forêt de feuillus riche en biodiversité qui doit être protégée pour assurer la survie des espèces protégées qui y vivent.

Les éoliennes dans les bois contribuent au réchauffement de la planète. Abattre les arbres réduit la quantité de dioxyde de carbone absorbée par le bois, les turbines ont besoin d'électricité pour maintenir le champ magnétique autour du solénoïde, produisant ainsi du dioxyde de carbone. La concentration de dioxyde de carbone au-dessus du bois est donc augmentée.